



LA LOI HPST FAIT ACTUELLEMENT L'OBJET D'UN EXAMEN EN SECONDE LECTURE AU SÉNAT.

Sécu

Qui va payer la note ?

Le Sénat entame ce mois de mai les débats autour de la loi « Hôpitaux, patients, santé, territoires » qui est loin de faire l'unanimité dans les rangs des praticiens hospitaliers (PH) comme dans ceux des médecins libéraux. Les premiers, présidents de Commissions médicales d'établissement en tête, ont fait connaître fin avril leur farouche opposition à un texte de loi qui les rendrait demain suppléants des directives des directeurs d'hôpitaux. Ils attendent que le Sénat corrige le tir et donne aux PH une vraie place et un réel pouvoir de décision dans les structures de la future gouvernance de l'hôpital public. En attendant les conclusions du Sénat et le vote final d'une loi qui prend l'eau de toutes parts, d'autres échéances se profilent à l'horizon, au-delà mêmes des élections européennes qui peinent à mobiliser les Français. La prochaine étape, l'été passé, conduira les parlementaires à s'emparer d'un exercice annuel obligé : celui de la préparation de la future loi de financement de la Sécu (PLFSS) pour 2010. Sur ce registre, les dernières prévisions rendues publiques par les organismes gestionnaires ne laissent entrevoir aucune accalmie. Le recul observé sur le front de l'emploi (trois millions de chômeurs annoncés d'ici fin 2009) et avec lui, la chute de la masse salariale (- 1% attendu au 3^{ème} trimestre) vont faire plonger le déficit de la Sécu dans un trou plus qu'abysal. Car chaque tranche de 100 000 chômeurs supplémentaires entraîne un manque de recettes de deux milliards d'euros. En l'absence de mesures fortes de redressement, le déficit du régime général avoisinera les 20 milliards d'euros et celui de la branche maladie pourrait vite dépasser les 10 milliards. En prise avec une dette à amortir de quelque 100 milliards d'euros, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) ne pourra éternellement

servir d'éteignoir et le gouvernement devra tôt ou tard se résoudre à prendre des mesures douloureuses.

La loi Bachelot se propose de réformer utilement la gouvernance de notre système de santé, de le rendre plus efficient selon les termes de la ministre de la Santé. Mais elle risque de buter sur un problème de financement sans pareil dans l'histoire de notre bonne vieille Sécu. Car les économies que la loi HPST suppose induire du fait de son déploiement ne peuvent produire leur effet qu'à (long) terme. Pour l'heure, les déficits filent à grand galop et il faudra bien un jour ou l'autre payer aussi cette note. ■

Jean-Jacques Cristofari
Rédacteur en chef de *Pharmaceutiques*

Sommaire

- Quelle réponse à la crise ? Améliorer la productivité ! p. 8
- CAPI : les médecins honorés à la performance p. 10
- Génériques : la CNAM maintient la pression p. 12
- Evaluation du médicament : des divergences subsistent p. 14
- CHU : nouvelle feuille de route p. 16
- Inde : la pharma en quête de rebonds p. 18
- Biosimilaires : les USA revoient leur copie p. 22